Alternatives Rurales
Hors Série Jeunes Ruraux
www.alternatives-rurales.org

https://doi.org/10.60569/hsjr-a4

Regards critiques des jeunes Marocains sur leur place dans la vie politique nationale et les mobilités vers l'Europe

Zoubir Chattou

Ecole Nationale d'Agriculture de Meknès.
Contact : Zoubir.chattou@gmail.com

Résumé

L'objet de cet article est d'expliciter les aspirations politiques des jeunes au Maroc et leurs perceptions des mobilités transnationales. Rappelons que la thématique de la jeunesse a suscité un intérêt particulier ces dernières années au sein de ce Maroc en mouvement. En effet, le Pays connaît des changements profonds au niveau politique, économique, démographique et socioculturel qui ont incontestablement affecté les perceptions des jeunes selon la diversité de leurs profils. Ces changements touchent également les structures de pouvoir, les organisations de la société civile, les droits humains et l'évolution des rapports Nord/Sud. Il s'agit donc dans ce travail de saisir le regard critique des jeunes interviewés de l'ordre national et de ses articulations avec le niveau mondial. Ceci rend plus visible leur revendication d'une citoyenneté effective à la fois à l'échelle nationale et mondiale. Plusieurs focus groupes de jeunes (65 jeunes lycéens et du supérieur d'origines rurale et citadine) ont été organisés dans le cadre de cette étude.

Mots clés : citoyenneté ; jeunesse ; libre circulation ; Maroc ; mobilité ; mouvement du 20 février ; Union Européenne, frontière.

Introduction

Les changements qui affectent la société marocaine sont très visibles tant au niveau des espaces urbains et ruraux que des structures démographiques, culturelles et sociopolitiques. Les questions de jeunesse et de mobilité ne pourraient donc échapper à ces changements substantiels qui touchent inégalement l'ensemble du territoire national, rural et urbain. Cependant, l'ampleur de ces transformations complexifie l'analyse de la place et du rôle des jeunes dans ces changements politiques.

Les jeunes Marocains ont toujours participé à différentes mobilisations sociales et politiques durant les six dernières décennies d'indépendance. Leurs revendications prenaient des couleurs selon leurs appartenances (organisations estudiantines, politiques et syndicales) dans un contexte mondial marqué par la guerre froide. Cependant, l'organisation sociale (structures tribales, générationnelles et familiales…) et politique (élites traditionnelles au pouvoir) n'ont pas permis aux jeunes de prendre leur place au sein des institutions de l'Etat post-colonial.

Aujourd'hui, la contestation politique des structures du pouvoir en place a changé de nature, d'objet et de style en s'adaptant avec les processus de changements planétaires. Les jeunes Marocains revendiquent des changements politiques pour pouvoir exercer une citoyenneté pleine et effective. Le « printemps arabe », dont le vent a soufflé sur le Maroc en 2011, pourrait être considéré comme une révolte d'une jeunesse en quête de démocratie et de reconnaissance (Bennani-Chraïbi et Farag, 2007).

Dans cet article, nous n'allons pas rentrer dans ce débat bien qu'il soit important à analyser au regard des nouvelles formes de contestations politiques dans la société marocaine (révoltes de quartier, de groupes ethniques, revendications des libertés individuelles et de conscience, participation démocratique, etc.). Nous allons centrer notre regard sur la question des jeunes en relation avec leurs aspirations politiques en matière de droits et de mobilités dans les contextes des changements du monde actuel, en s'inspirant d'une enquête qualitative réalisée en 2012.

Approche méthodologique

L'approche a consisté à rompre avec le discours sociopolitique dominant qui charge cette notion de « jeunesse » du sens commun au point de devenir peu pertinente. C'est une notion qui repose, d'un côté sur des critères démographiques (l'âge, la génération…) et de l'autre sur des préjugés moraux (« immature », «irresponsable », etc.). En effet, la « jeunesse » est une construction sociale (Bourdieu, 1984, p.10) ancrée dans les rapports sociaux qui stratifient une société. L'«âge est une donnée biologique socialement manipulée et manipulable ; et que le fait de parler des jeunes comme d'une unité sociale, d'un groupe constitué, doté d'intérêts communs, et de rapporter ces intérêts à un âge défini biologiquement, constitue déjà une manipulation évidente » (Bourdieu, 1984, p.12). La jeunesse est donc une catégorie polysémique et se complexifie selon la diversité des situations sociologiques qu'elle englobe (milieu social, mode de socialisation, classe sociale, origine géographique et résidentielle, niveau d'instruction…).

Dans le même prolongement, la « jeunesse rurale » est aussi une notion vague et ne cadre plus avec les réalités sociales d'aujourd'hui. Une importante fraction de jeunes issues du monde rural passe une grande

partie de sa vie dans les milieux urbains (écoles, universités, lycée...). Ils ont intériorisé l'idéologie de « progrès » et de « modernité », souvent supposée comme le propre des agglomérations urbaines dans le discours dominant. Ces jeunes ruraux socialisés en ville ont quasiment les mêmes aspirations que les jeunes citadins. Si des différenciations existent, c'est davantage par rapport à des convictions idéologiques et des luttes sociales qui traversent la société marocaine dans sa globalité. La généralisation des moyens de communication (Internet, téléphone mobile, réseaux sociaux…) et audiovisuels (paraboles, télévision…) ont profondément décloisonné les imaginaires culturels des ruraux d'aujourd'hui.

L'enquête que nous avons mené a touché environ 65 jeunes (filles et garçons), entre 20 ans et 30 ans, issus du milieu rural mais ayant pratiquement été scolarisés dans les espaces urbains des grandes villes de Rabat et Meknès. Ces jeunes ont été invités à participer à six focus groupes sur la question des jeunes et de leurs aspirations politiques au Maroc et au sein du monde actuel. Globalement, ils sont nés dans les années 1980-90 et ont un niveau scolaire allant du « Lycée » au « Supérieur ».

Deux catégories de jeunes ciblés

Nous pouvons classer les jeunes que nous avons enquêtés en deux catégories :

- Ceux qui ont un niveau scolaire Lycée (baccalauréat, niveau « baccalauréat » ou « première ») et qui se présentent particulièrement comme « chômeurs ». Sans se définir par un métier spécifique, la plupart de ces jeunes combinent une pluralité d'activités saisonnières (agriculture, commerce, intermédiation dans les transactions immobilières, travail associatif, …). « *On s'occupe comme on peut pour ne pas paraître comme une charge sur nos familles*», affirme l'un d'entre eux pour se présenter. Cependant, ces activités, selon eux, ne confèrent pas de reconnaissance sociale et ne permettent pas d'acquérir une autonomie financière. Certains ont tenté plusieurs fois d'émigrer, d'autres ont fait, plus ou moins, le deuil de l'émigration après plusieurs tentatives qui se sont soldées par un refus de visas. Ils ont globalement une perception très négative du monde politique marocain et pensent que les chances d'insertion sociale et professionnelle reposent uniquement sur le clientélisme, le « piston » et la corruption.
- La seconde catégorie concerne des jeunes qui sont dans le système universitaire et dans les écoles ou instituts de l'enseignement supérieur. Leur objectif est d'acquérir un diplôme qui les qualifie pour accéder au marché du travail national et même international. Ils sont conscients des difficultés d'insertion professionnelle au Maroc mais se pensent au moins privilégiés par rapport à la première catégorie. Sans se projeter dans un processus migratoire futur, ils estiment que la mobilité dans le monde d'aujourd'hui ne doit plus être un privilège mais bien un droit humain universel. Les jeunes interviewés issus du monde rural vivent en pratique en la ville et seulement une minorité très réduite aspire à revenir travailler dans le rural. Ils sont très critiques à l'égard du monde politique qui gouverne qu'ils jugent « corrompu », « opportuniste» et en rupture avec les aspirations des Marocains (es) et en particulier des jeunes. Ils ne se reconnaissent plus dans les élites des partis politiques et ceci handicape, selon eux, leur participation à l'élaboration des choix politiques innovants.

Un sentiment de *hogra*

La notion de *hogra* revient fréquemment dans le discours des jeunes interviewés (chômeurs, en formation et diplômés). Elle est utilisée pour exprimer à la fois le sentiment d'humiliation ressenti dans une situation de chômage, d'exclusion sociale ou en relation avec les institutions étatiques marocaines et étrangères. La *hogra* renvoie également à une situation de mépris. « *On vit dans une sorte de hogra perpétuelle, à la fois suite à l'indifférence des hommes qui nous gouvernent et au mépris de l'Europe et des Etats Unis* » (31 ans, niveau d'instruction Université).

Les jeunes se pensent ainsi délaissés par l'Etat marocain et par les instances internationales. La migration des marocains à travers le monde, diplômés ou non, a été également perçue par les interviewés comme une conséquence directe des conditions génératrices de la *hogra*. Cette notion est souvent revenue dans les slogans du mouvement du 20 février en 2011.

Une nouvelle posture par rapport à la vie politique marocaine

Les changements démocratiques au Maroc ont commencé timidement depuis la fin des années 1980, période qui coïncide également avec les pressions européennes et l'émergence d'une société civile dynamique. Ils se sont accélérés avec l'intronisation du nouveau Roi qui a dès le départ lancé plusieurs signaux en direction de la jeunesse (rajeunissement des élites, intérêts pour l'insertion sociale des jeunes...)

Ces changements de style de pouvoir n'ont pas forcément mis fin à la contestation. Bien au contraire, on assiste à une libération des jeunes de la peur selon leurs conditions et situations sociales. La contestation des jeunes, dans un premier temps, s'est cristallisée sur la revendication de besoins sociaux (emplois des diplômés, lutte contre la pauvreté, infrastructure de base, lutte contre les effets de sécheresse, etc.). On observe ainsi des jeunes éleveurs qui s'organisent pour faire pression sur l'Etat pour plus d'aliments de bétail, des jeunes femmes leaders qui demandent l'abrogation du *orf* d'exhérédation des femmes sur les terres collectives, des douars qui revendiquent le désenclavement ou une infrastructure quelconque (route, école, dispensaire, eau potable, électricité…), ou encore des habitants de quartiers qui se rebellent contre l'insécurité, les chômeurs en quête d'emplois, les commerçants contre les mesures de fiscalisation, les travailleurs pour les droits sociaux, les étudiants pour le transport public, les élèves et leurs parents contre l'absentéisme des maîtres et enseignants, etc.

Dans un second temps, la contestation a touché des revendications citoyennes et politiques : participation politique, représentativité des jeunes et des femmes dans les conseils électifs, critique du système de pouvoir, de la gouvernance de la chose publique, libertés individuelles, etc. Ce changement dans la dynamique de la contestation politique prend des formes parfois spontanées mais souvent en rupture avec les partis politiques traditionnels et les organisations syndicales en place. Ce sont les concernés qui s'organisent autour de personnes leaders et occupent les espaces publics en rendant la contestation plus visible et populaire. Les autorités elles-mêmes, tout en encadrant ces manifestations, innovent pour trouver des styles différents en rupture

avec les pratiques répressives du passé afin d'éviter des débordements incontrôlables.

Le « printemps arabe » a pu participer à la généralisation de la contestation à toutes les catégories de la population à l'échelle du rural et de l'urbain. Elle est devenue un phénomène inscrit dans la dynamique des espaces publics. On peut dire que la contestation politique est aujourd'hui un phénomène inhérent aux changements du Maroc d'aujourd'hui. C'est probablement ce mouvement de masse qui a poussé les autorités marocaines à prendre des mesures censées répondre aux aspirations et aux attentes des contestataires en général.

L'aspiration à une citoyenneté entière et effective, à la démocratie, aux libertés individuelles, à la répartition des richesses, à la justice sociale, à la dignité, au travail … ont marqué les slogans du mouvement du 20 février, dont les jeunes ont été une composante essentielle. Cependant, selon les entretiens, les jeunes ne se reconnaissent pas dans les partis politiques en place.

Globalement, les manifestants du 20 février ont mis de côté l'habituelle révérence avec laquelle ils s'adressaient à l'autorité pour demander plus de participation à la vie politique. Plusieurs symboles du pouvoir ont été ouvertement critiqués et des revendications qui visent à la moralisation de la vie politique et à la lutte contre la corruption ont été annoncées. La libre circulation des personnes entre le Nord et le Sud n'a pas forcément été un objet dans les revendications des manifestants. Par contre, la lutte contre les conditions socioéconomiques et politiques génératrices de l'émigration économique et de l'exode des compétences ont été des thèmes des contestataires.

C'est dans ce contexte global qu'il faudrait inscrire la contestation des jeunes à l'égard de l'Etat, de ses structures et de ses représentants. Les jeunes se sont appropriés la parole et ont profité de ce mouvement pour faire entendre leurs revendications démocratiques et sortir ainsi de l'invisibilité.

D'une migration économique à un droit à la mobilité

Les interviewés sont pratiquement tous d'accord sur le fait que les facteurs socioéconomiques (chômage, pauvreté, désir d'amélioration des conditions de vie des candidats à l'émigration…) ont été à l'origine des flux migratoires des Marocains vers l'Europe depuis l'indépendance. « *Emigrer équivaut le plus souvent à la recherche d'une amélioration des conditions de vie…* » (28 ans, Etudiant). Selon d'autres interviewés, la migration des Marocains est aussi à mettre en relation avec l'histoire du Maroc avec la France, ancienne puissance coloniale.

Cette affirmation reprise par la plupart des interviewés, bien qu'elle soit lisible dans les discours, révèle d'autres motivations d'ordre sociopolitique et culturel. En effet, nous avons constaté que, globalement, les perceptions des facteurs générant la migration ont évolué durant l'histoire de l'émigration marocaine et la diversification des profils de migrants. Nos interlocuteurs, tout en citant ces facteurs socioéconomiques, explicitent d'autres dimensions extrêmement importantes dans la construction du projet migratoire des jeunes Marocains d'aujourd'hui (Chattou, 1998).

« *Avant l'établissement du visa, il y avait une émigration libre* » (Etudiant, 32 ans). Cette affirmation d'un enquêté qui avait à peine trois ans au moment de l'établissement de la politique des visas par la France renvoie à une mémoire collective partagée. Elle marque deux périodes distinctes dans la mémoire des jeunes marocains : la période avant la moitié des années 80 (date d'établissement des visas) et celle d'après. Ce n'est certainement pas une périodisation que les historiens de l'émigration vont reprendre mais elle cadre avec les logiques des acteurs et des candidats à l'émigration.

L'instauration du visa comme outil de contrôle de la libre circulation des personnes est souvent revenu dans les propos des interviewés. Le visa est perçu comme une mesure institutionnelle « humiliante » du fait qu'il repose sur un traitement discriminant de la part des consulats des pays du Nord. Les jeunes sont particulièrement visés à cause de leur situation de célibataires, insuffisamment insérés sur le marché du travail national, n'ayant pas de revenus conséquent sur le compte bancaire et ayant un caractère mobile (célibataire, sans emploi…). Les consulats les considèrent, à ce titre, comme des candidats potentiels à l'émigration. Ce soupçon collectif qui ne fait pas de différenciation entre ceux qui désirent pratiquer le tourisme et les autres est ressenti comme une *hogra*. Devant cette impossibilité de circuler entre les frontières d'une manière légale, *lahrigue*[1] est ressenti comme l'aboutissement de la pression de la *hogra*.

La difficulté pour les jeunes d'être mobiles entre les frontières, ce qui va à l'encontre de la mondialisation économique en cours, revient dans leur discours comme une injustice qu'il faudrait réparer. Pour ces jeunes, la mobilité choisie est bien distincte de la migration forcée. Si la mobilité dans le monde est un droit, la migration n'est plus une solution mais bien un problème qu'il faudrait résoudre par un développement économique et social juste et équitable. La migration est ainsi perçue comme une sorte de *hogra*. « *Je pense que grâce au mouvement du 20 février, les diplômés ont compris qu'il fallait faire pression sur le pouvoir pour trouver du travail ici au Maroc. Ils ont fait leurs études ici, le Maroc a investi sur eux et ils n'ont pas à servir les grandes puissances économiques en tant que main d'œuvre moins chère* ». (Jeune diplômé, 28 ans).

Les jeunes chômeurs interviewés sont ceux qui se sont le plus indignés contre les conditions administratives de séjour de l'Etranger sur le sol européen. Ils pensent par contre que celles des Européens au Maroc est meilleure[2]. « *Les Européens sont bien traités et mieux accueillis au Maroc comme des hôtes d'une classe supérieure*», annonce l'un des jeunes dans le groupe des chômeurs. Les diplômés, quant à eux, considèrent ces restrictions sur la circulation comme une atteinte à la mobilité des personnes. Ces représentations explicitent un sentiment de malaise profond chez les jeunes et risquent à la longue de générer des tensions conflictuelles.

L'application du visa d'entrée par les pays d'Europe, puis des visas Schengen, contrairement à sa fonction de contrôler la circulation entre les frontières génère l'envie d'émigrer. Il affecte à la fois les candidats à l'émigration et les migrants qui sont dans une situation régulière[3]. Il a généré une compétition entre ces deux groupes pour s'affranchir des

[1] *Lahrigue* signifie l'émigration illégale clandestinement en affrontant parfois le risque de la mort dans les traversées en barques.

[2] Cette perception est à confrontée avec les conditions difficiles de séjours des Subsahariens au Maroc afin de la relativiser.

[3] Le cas des migrants subsahariens au Maroc est éloquent. Ils étaient dans un transit du Maroc vers l'Europe mais les dispositifs de contrôle des frontières ont fait d'une grande partie parmi eux des migrants au Maroc.

contraintes liées à la circulation. Chaque groupe tente de renforcer sa situation et de maximiser ses chances de mobilité. Alors que les premiers cherchent des moyens pour contrecarrer les différentes mesures de contrôle (mariage, migration clandestine, visas sans retour, voies illégales, etc.), les seconds tentent de sortir de leur condition de migrant en optant davantage pour l'accès à la nationalité des pays d'accueil. Ce mouvement de naturalisation est particulièrement généralisé dans les milieux de l'immigration marocaine en Europe.

Quand le visa constitue le moyen pour franchir les frontières, il devient un élément marqueur des consciences collectives. Le visa est ainsi un élément structurant des parcours et des motivations des migrants ou des candidats à l'émigration. Les jeunes interviewés même s'ils ne l'ont pas tous vécus, l'ont subi dans leur contexte familial et de voisinage. « *Quand une chose est interdite à certains et pas à d'autres, on se demande pourquoi ? On a la tentation de partir voir nous-mêmes ce qui se passe ailleurs, c'est comme pour un enfant mineur à qui on interdit la cigarette d'une manière arbitraire, il va chercher à fumer et vivre l'expérience pour se faire lui-même sa propre idée.* » (27 ans, chômeur).

En définitive, la fermeture des frontières, les politiques de visas, contrairement à la finalité attendue, ont donné envie de partir et d'émigrer. Comme le souligne A. « *Les personnes ont commencé à émigrer clandestinement et massivement parce qu'il y avait les barrières de visa. En clair, l'Europe pratique la discrimination contrairement à ses valeurs supposées universelles, il y a ceux qui sont désirés et ceux qui ne le sont pas…*» (A, 25 ans). Dans un sens un peu différent, S. affirme : « *Moi je pense que s'il n'y avait pas le visa, plusieurs personnes vont partir visiter et découvrir les pays européens et revenir au Maroc, elles vont se rendre compte que la situation n'est pas aussi idéale que ça.* » (S. 27 ans). Aussi comme le résume M. : « *Quand on enferme des gens dans des frontières prescrites, on leur donne le désir de partir, et une fois ils sont partis, ils ne peuvent plus revenir (par crainte de ne plus repartir). Ils se retrouvent dans la clandestinité* » (Universitaire, 32 ans).

Nous constatons donc que la politique des visas est sérieusement contestée par les jeunes de différents profils. Elle est considérée comme une restriction à la mobilité des personnes, considérée comme un droit humain.

Les jeunes se définissent ainsi comme des citoyens du monde. Les interviewés (es), dans leur grande majorité, considèrent le visa comme « *une atteinte au principe même du droit de mobilité des personnes adopté par les Nations Unies* » (27 ans, en master de l'université). Lors des focus de groupes les jeunes, quels que soient leurs profils, ont souvent revendiqué des valeurs comme l'autonomie, la liberté, l'émancipation, la démocratie, le respect des droits de l'homme, la transparence, la bonne gouvernance, la modernité, la dignité. Ils ont inscrit ces valeurs dans un registre mondial.

Pour une relation équilibrée de la mobilité entre pays

Les jeunes, quand ils parlent de l'attitude de l'Europe vis-à-vis des revendications démocratiques au Maroc et ailleurs dans le monde arabe, notent une certaine ambigüité dans le discours européen et dans la pratique (Bennani-Chraïbi et Leveau, 1995). La même ambigüité est relevée en ce qui concerne la question de l'immigration, souvent « *traitée*

sous le regard sécuritaire et jamais comme un besoin pour leur évolution démographique et économique» (30 ans, diplômé).

Le rapport de l'Union Européenne avec le Maroc répond à des faits et besoins politiques qui ne sont pas forcément ceux de l'Etat marocain. « *L'Union Européenne traite en fait les pays du Sud, dont le Maroc, comme des pays fragiles économiquement et politiquement et qui vont à tout moment exploser, d'où l'intérêt de la migration pour réguler et soulager la pression interne*» (30 ans, diplômé).

Cette politique sécuritaire a été très critiquée par l'ensemble des interviewés. Elle est jugée d'« égoïste », d'« unilatérale », de « protectionniste », d'«injuste», d'« indigne », d'« impopulaire », d'« incompréhensible » Ces qualificatifs marquent profondément le rejet des jeunes de l'approche de l'Europe sur le dossier de l'immigration et des rapports de coopération en vigueur. Les jugements montrent comment le fossé s'est creusé entre des pratiques juridiques et institutionnelles dominantes et des principes de droit positif « souvent bafoués ». En particulier, l'application du visa dans un sens unique se trouve fortement contestée par les jeunes interviewés.

Les jeunes jugent ainsi les relations entre le Maroc et l'Europe sous le registre « coloniale», de « subordination » et de « soumission ». « *L'Europe n'a jamais écouté les peuples du Sud, même si elle affichait la démocratie comme valeur universelle, elle traitait uniquement avec ses élites dirigeantes qui lui étaient acquises. Actuellement avec le printemps arabe, elle se retrouve face à une contestation populaire de ces élites et de l'ordre qui y dominait*» (jeune diplômé, 29 ans).

Les jeunes interviewés soutiennent l'idée que les politiques migratoires européennes sont conçues uniquement sous le registre sécuritaire dans lequel on cherchait à impliquer les Etats du Maghreb. Le souci premier est quasi-exclusivement la défense des intérêts des pays du Nord. Cette option politique repose sur des aides économiques contre des mesures comme « migration choisie », «expulsion et accord de réadmission », « retour de migrants »…

Les jeunes considèrent que cette incompréhension doit être appréhendée par les politiques publiques afin d'éviter une radicalisation des opinions dans l'avenir. L'application du visa dans un sens unique se trouve de ce fait fortement contestée par les jeunes interviewés. En réaction aux conditions de contrôle de la mobilité imposées par l'Union Européenne, les jeunes revendiquent le principe de réciprocité de visa du côté marocain. Il permettrait, selon l'un d'entre eux, « *de rehausser la tête et de préserver notre dignité »* (25 ans, chômeur). Ces affirmations expriment comment l'approche sécuritaire de la part de l'Europe (visas Schengen, renforcement des contrôles des frontières…) génère des tensions conflictuelles au-delà de ses frontières.

Les interviewés ont exprimé que le changement dans les sociétés du Maghreb ne sont pas seulement contre leurs élites dirigeantes mais aussi contre un ordre établi, fortement cautionné et protégé par l'Union Européenne. Une des idées les plus importantes dans l'ensemble des entretiens révèle que la société marocaine est capable de produire ses propres changements. « *Le printemps arabe a bousculé certaines représentations des Maghrébins sur eux-mêmes selon lesquelles ils seraient incapables de produire des changements économique et politique, mais surtout celles des pays européens sur les peuples du Maghreb, perçus comme ne rêvant que de l'immigration. Ils ont découvert que les peuples du Sud rêvent aussi de vivre dans un Etat de dignité et de démocratie* » (30 ans, Master).

Le Maroc, terre d'opportunités économiques et sociales

A l'opposé des chiffres qui continuent à montrer une tendance continue du Sud vers le Nord, les interviewés ont mis en avant l'existence d'un phénomène de retour qui, selon eux, est appelé à perdurer. Les perceptions qui s'affichent chez l'ensemble des interviewés sont du type : « *en Europe, il n'y a plus rien à faire* », « *il y a des opportunités à dénicher au Maroc* », « *les pays fondateurs de l'Europe c'est fini, il faut voir du côté du Canada, du Danemark ou de la Norvège, etc.* ».

En effet, la crise économique en Europe a accentué le mouvement des retours des Marocains vers le Maroc[4] . Cette tendance bien qu'elle soit antérieure à la crise se retrouve de plus en plus dynamique et particulièrement à l'échelle des économies les plus touchées comme en Espagne et en Italie. Les interviewés sont très sensibles à cette question au point que le temps de parole sur la question de l'émigration a été monopolisé davantage par l'échange sur la migration de retour.

Cette migration est à la fois une conséquence directe de la crise mais aussi coïncide avec les changements économiques, politiques et sociaux que connaît le pays. C'est un « *retour réveil, c'est-à-dire à un pays où on sent qu'il y a des ouvertures politiques et un espace démocratique, de liberté et de dignité, conjugué à la recherche des opportunités économiques à saisir maintenant.* » (29 ans, diplômé).

Ces deux éléments (les changements politiques et la crise) font du Maroc un pays plus attractif à l'égard des migrants (Bulletin annuel de la Banque Mondiale, 2012). La migration des Européens vers le Maroc sous une forme ou une autre (cadre, investisseur, artisan, expert, retraité…) génère une compétition entre les groupes. « *Les migrants se disent que si les Européens quittent leurs pays en Europe pour aller s'installer au Maroc, c'est bien un signe révélateur qu'il n'ya pas grand-chose à faire chez eux. Les migrants marocains observent cette tendance et se disent 'tant que la crise est encore à ses débuts, pourquoi ne pas rentrer et voir comment profiter des opportunités offertes'.* » (30 ans, diplômé).

Conclusion

Cet article est loin de faire le tour des questions qui font la substance de la contestation des jeunes d'aujourd'hui. Ce sont des interrogations diverses et qui reflètent la diversité des profils sociologiques des jeunes. Nous avons pris quelques unes des questions pour montrer comment les jeunes scolarisés, au-delà des origines rurales et urbaines, s'insèrent dans des échelles de revendication d'une citoyenneté nationale et mondiale. La nouvelle constitution en est un des résultats majeurs mais devant la lenteur des réformes politiques, la frustration risque de se généraliser à nouveau.

[4]Selon une étude du Colectivo Ioé (2011) « Les données pour l'année 2011 suggèrent que ce processus (de baisse du solde migratoire) a pu s'être accentué en **générant un solde négatif dans les flux migratoires entre le Maroc et l'Espagne sans précédent dans les dernières décennies**. D'autres estimations émises par l'Institut National des Statistiques indiquent que, déjà en 2010 un solde négatif avait été enregistré (-8 800 personnes) puisque l'entrée nette de presque 4 000 femmes n'avait pas compensé la sortie nette de 12 000 hommes de nationalité marocaine, principalement situés dans la tranche d'âge entre 16 et 39 ans. En 2011 le solde négatif s'est accru atteignant un total de -22 000 personnes, encore une fois à cause des sorties d'hommes jeunes (-16 000) mais aussi d'hommes de plus de 40 ans (-5 000), tandis que le solde féminin était presque nul. »

L'ouverture des espaces culturels des jeunes, leurs usages des technologies de l'information et de communication et l'importance de l'école et de la ville dans leur socialisation tendent à faire converger leurs visions et manière de percevoir les institutions politiques nationales et européennes, leurs place et rôle dans le champ politique, leurs représentations du changement social, de la démocratie et de la mobilité transfrontalière. Si la *hogra* revient dans leurs discours, ce n'est pas forcément une attitude pessimiste ou de résignation, mais bien une sorte de révolte contre un ordre jugé oppressif qui considère les jeunes comme des mineurs, bien qu'ils représentent plus du tiers de la population marocaine.

Pour en savoir plus

Bourdieu P. 1984. *La « jeunesse » n'est qu'un mot*. In : Questions de sociologie. Éditions de Minuit, 143-154.

Chattou Z. 1998. Migrations marocaines en Europe - Le paradoxe des itinéraires, socio-anthropologie des migrations du Nord-Est Marocain vers la France, les Pays-Bas et l'Espagne. L'Harmattan, Paris.

Bennani-Chraïbi M., Leveau R. 1995. *Soumis et rebelles: les jeunes au Maroc.* CNRS, Paris.

Bulletin de la Banque Mondiale, *Le défi de l'insertion des jeunes au Maroc,* 14 mai 2012

Colectivo Ioé 2011. *Crisis e inmigracion maroqui en España (2007-2011).* Madrid

Bennani Chraïbi M, Farag I. 2007. *Jeunesses des sociétés arabes. Par-delà les promesses et les menaces.* Cedej - Le Caire & Aux lieux d'être - Paris.

Channaje A. 2011. *État de la migration dans le monde : L'enjeu de la communication*. Site du Conseil de la Communauté Marocaine à l'Etranger.